



RAPPORT ANNUEL

2023

CINQ TERRITOIRES
UNE VOIX RÉGIONALE



CONFÉRENCE DES PRÉFETS
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

C'est avec un sentiment de fierté que je conclus l'année 2023, année qui parachève également mon mandat à la présidence de la Conférence des préfets. Quelle expérience enrichissante ce fut d'être collé aux enjeux et défis de notre région et d'avoir ainsi la possibilité de contribuer de manière concrète à son développement.

L'Abitibi-Témiscamingue est une région dynamique avec un profil unique et ce sont ces particularités que nous devons faire valoir aux différents paliers de gouvernement afin de s'assurer que notre magnifique territoire ait la reconnaissance qu'il mérite.

Bien que les visites de ministres se soient succédées cette année et malgré notre participation à la Mission Québec, il reste encore du chemin à faire dans l'avancement de nombreux dossiers et nous gardons le cap sur nos priorités.

Intimement liée aux gouvernements de proximité, la CPAT se fait un point d'honneur de trouver des leviers qui permettront aux milieux de trouver l'agilité nécessaire pour répondre aux réalités de leur territoire et en assurer sa vitalité.

À titre d'instance de concertation régionale l'année 2023 nous aura permise d'encore mieux définir notre rôle dans le développement régional, de gagner en efficacité et de mener à terme plusieurs projets importants.

Deux ententes sectorielles ont été signées au cours de cette année. L'une en attractivité et l'autre en bioalimentaire. Ces ententes sectorielles, travaillées en collaboration avec de nombreux partenaires, sont des outils pour le milieu qui découlent directement des besoins identifiés par ceux-ci. Elles permettront de réaliser des actions structurantes et concrètes au bénéfice de la région.

Évidemment, il est impossible de faire le bilan de l'année 2023 sans évoquer les feux de forêt qui ont ravagé notre région. Malgré les impacts économiques et humains considérables, nous pouvons être fiers de la solidarité et de la débrouillardise avec lesquelles nous avons fait face à cette catastrophe. J'en profite pour souligner le travail des hommes et des femmes, élu(e)s, employé(e)s, citoyen(ne)s qui ont œuvré sans relâche pour assurer la sécurité et le mieux-être des communautés.

Je tiens à remercier mes collègues, préfètes et préfets, pour leur collaboration. C'est un plaisir toujours renouvelé que de travailler avec vous. Bien que je passe le flambeau de la présidence, sachez que je demeure tout aussi investi à défendre les intérêts de l'Abitibi-Témiscamingue.



SÉBASTIEN D'ASTOUS

Président de la Conférence des préfets
de l'Abitibi-Témiscamingue
Préfet de la MRC d'Abitibi

À propos	04
Chantier en cours	06
Diffuser	11
Reconnaître	13
Documenter	15
Influencer	16
Concerter	19
Rassemblement des élus 2023	25
Feux de forêt	27
Les membres	29

Mission

La Conférence des préfets documente, se positionne et fait la promotion active des intérêts de la région de l'Abitibi-Témiscamingue dans une perspective de développement durable et d'occupation dynamique du territoire, et ce, afin d'améliorer les milieux de vie partout sur le territoire.

Interlocutrice reconnue, la CPAT assure également une concertation régionale et promeut une reconnaissance accrue du rôle des élus locaux dans le développement régional ainsi que l'autonomie des gouvernements de proximités.

La CPAT : Diffuser – Reconnaître – Documenter – Influencer – Concerter

Un peu d'histoire

La fondation officielle de la Conférence des préfets remonte à 1996. Les élus de l'époque ont choisi de créer une instance de concertation régionale dans le but de promouvoir les structures municipales et de défendre leurs intérêts, en plus d'intervenir sur des dossiers politiques touchant le monde municipal. Les cinq territoires ainsi rassemblés, une voix régionale venait de naître.

En 2015, lorsque le Gouvernement du Québec a annoncé la dissolution des Conférences régionales des Élus, le mandat de concertation régionale est transféré aux MRC. Les territoires décident alors de consolider une structure régionale existante, soit la Conférence des Préfets de l'Abitibi-Témiscamingue.

Le monde municipal, un gouvernement de proximité

À la base du modèle de concertation de la Conférence des préfets se trouvent les citoyens et citoyennes de l'Abitibi-Témiscamingue avec leurs réalités, leurs préoccupations, mais aussi leurs pistes de solutions. Par la mise en commun des dossiers locaux en provenance des 5 MRC et des volontés politiques de chacun des territoires, sont dégagés de grands axes qui vont orienter les décisions et prises de position. Au cœur de cette démarche, l'occupation et la vitalité du territoire, le développement régional ainsi qu'un souci d'équité territorial.

Grâce à son modèle de concertation, une véritable synergie s'est établie entre les MRC, facilitant les échanges, l'avancement des dossiers et la cohérence régionale.

Citoyennes et citoyens de l'Abitibi-Témiscamingue

Qui alimentent...

Municipalités et Villes de l'Abitibi-Témiscamingue

Qui alimentent...

MRC d'Abitibi

MRC d'Abitibi-
Ouest

Ville/MRC de
Rouyn-
Noranda

MRC de
Témiscamingue

MRC de La
Vallée de l'Or

Concertation qui permet de dégager des dossiers communs

Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue



L'année 2023, année post-électorale au Québec, a été guidée par les différentes demandes portées au gouvernement dans le cadre de la dernière campagne et des promesses qui ont été faites aux Québécoises et Québécois.

À titre d'interlocuteurs politiques, de porte-paroles au sein des différents ordres de gouvernement, les membres de la Conférence des préfets représentent les intérêts et particularités du territoire afin de s'assurer que les politiques mises en place répondent aux réalités régionales.

Le tout se réalise dans le but de faire avancer les chantiers en cours, de rappeler aux instances gouvernementales le potentiel énorme de l'Abitibi-Témiscamingue et de faire valoir une fois de plus, que les choix qu'ils feront devront refléter la hauteur des richesses régionales.

« On a un beau travail à faire pour faire comprendre au gouvernement que l'Abitibi-Témiscamingue est une région à part entière et très différente des autres. Du moment que les dossiers touchent les cinq territoires de la MRC, on les travaille ensemble. On a une belle cohésion : on l'a vu en 2022 et on va le voir encore en 2023 », mentionne le maire d'Amos et préfet de la MRC d'Abitibi dans une entrevue à l'émission Ça vaut le retour.



« En ce deuxième mandat du gouvernement Legault qui s'inscrit en continuité avec le précédent, nous avons de grandes attentes devant la présentation de ce budget. Nous avons eu la chance, au cours des dernières années, de faire valoir à ce même gouvernement le potentiel énorme et l'importance de l'Abitibi-Témiscamingue dans l'écosystème provincial. Notre région est forte et on doit s'attendre à un retour sur l'investissement! »

Nous attendrons de voir comment le gouvernement compte déployer ses actions en Abitibi-Témiscamingue dans la prochaine année, mais les attentes sont très élevées par rapport à l'habitation au sens large et à tout ce qui touche notre capacité d'accueil en tant que région » a dit M. Sébastien D'Astous, président de la Conférence des préfets et préfet de la MRC d'Abitibi [Radio-Canada, en ligne, 7 janvier 2023]

Au cours de la dernière année, plusieurs dossiers ont été portés à la Conférence des préfets. Habitation, pénurie de main-d'œuvre, places en garderie, transport collectif et adapté, retour des redevances sur les ressources naturelles, soins de santé et de proximité sont tous des dossiers sur lesquels les membres de la CPAT sont intervenus. Continuellement, ces derniers travaillent en mode solution pour faire avancer ces chantiers.



Habitation

Malgré les efforts déployés par les villes et les municipalités, la situation en termes de logements demeure très préoccupante. Les coûts de construction exorbitants, dans les régions dites éloignées, freinent le développement de projets et, par conséquent, le développement de la région, sa capacité d'accueil et d'enracinement. Des représentations ont été effectuées auprès de la ministre de l'Habitation dans le but d'obtenir des leviers pour stimuler la construction et répondre aux besoins des municipalités et des entreprises.

« Si c'était possible que les municipalités soient des promoteurs identifiés et ce dans des types de logements bien qualifiés et bien établis, ce pourrait être une façon facilitante de faire les choses, et ce n'est pas qu'une question d'argent. Je le répète : c'est une question de capacité d'agir. Alors c'est dans ces objectifs-là qu'on entre en négociation avec le gouvernement » Claire Bolduc, préfète du Témiscamingue, [Radio-Canada, Les priorités des élus pour 2023, en ligne, 7 janvier 2023]

Transport

La désuétude des infrastructures routières de l'Abitibi-Témiscamingue a fait les manchettes en 2023. Les élus le réclament depuis longtemps et leurs préoccupations ont été corroborées dans un rapport de la vérificatrice générale :

« L'Abitibi-Témiscamingue trône toujours au sommet du palmarès des régions du Québec pour le nombre de routes en mauvais état. C'est ce qui ressort du rapport de la vérificatrice générale du Québec, Guylaine Leclerc, déposé jeudi à l'Assemblée nationale. On y apprend que 65,1 % des routes asphaltées de la région étaient en mauvais état en 2022. La situation se détériore chaque année depuis 2018, où la proportion de routes en mauvais état était de 62,5 % dans la région. » [Radio-Canada État des routes en Abitibi-Témiscamingue : des élus réclament des solutions, en ligne 26 novembre 2023]

À la suite de la sortie de ce rapport, les membres de la CPAT, accompagnés des députés provinciaux de la région, ont rencontré le cabinet de la ministre Guilbault.

En mars 2023, le MTQ a annoncé le tracé établi pour la sécurisation de la 117. L'annonce de travaux d'amélioration sur notre artère principale est une bonne nouvelle. Bien que la Conférence des préfets reconnaisse les efforts déployés par le ministère, beaucoup de chemin reste à faire en matière de rattrapage pour les infrastructures routières. Un plan de relance et des mesures concrètes pour accélérer les travaux, afin de minimalement rattraper la moyenne québécoise sont essentiels. La CPAT continuera de suivre ce dossier de près en 2024.

Transport collectif

La vastitude de notre région nous ramène souvent à des enjeux liés à l'absence de transport collectif et interurbain. L'accès à certains services est même parfois compromis, faute de mobilité sur le territoire. Un chantier régional a d'ailleurs été déployé grâce aux Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS).

Enjeux de main-d'œuvre et attractivité

La pénurie de main-d'œuvre et les défis d'attractivité demeurent une préoccupation sur les 5 territoires. En 2023, on compte 4 475 postes vacants en Abitibi-Témiscamingue, tous secteurs confondus.

Plusieurs initiatives sont actuellement mises en place en matière d'attractivité, mais la crise du logement, le manque de places en garderies sont des facteurs qui viennent ralentir les efforts. Afin de se doter d'un plan d'action en matière d'attractivité, une entente sectorielle a d'ailleurs été signée en 2023.



Services de proximité

L'étendue du territoire témiscabitiien, son éloignement des grands centres, sont tels que l'accès à des services de proximité est souvent ardu. Que ce soit en matière de santé, de services sociaux ou de services publics, il est primordial de maintenir les services de proximité et de s'adapter aux réalités terrain. La qualité et l'accès à des services de proximité est un facteur essentiel à la vitalité et à l'occupation dynamique du territoire. Le dossier de l'hôpital d'Amos en est un prioritaire pour la CPAT : grâce aux soins spécialisés qui y sont offerts, l'hôpital d'Amos possède le statut de centre régional de traumatologie. La désuétude du bloc opératoire vient non seulement menacer la santé et la sécurité des usagers, mais nuit directement au recrutement de médecins spécialistes. Les représentations sur cet enjeu se poursuivent, tout comme pour l'intendance de proximité dans les établissements, tous pôles confondus.

Une vigie constante doit être maintenue pour conserver nos acquis en matière de services de proximité.

Redevances

Les richesses naturelles de l'Abitibi-Témiscamingue permettent à la région de participer généreusement à la vigueur économique du Québec.

La région possède un haut potentiel de développement : minier, forestier, hydrique et industriel. Dans une logique de développement durable, les territoires impactés par quelque exploitation, devraient recevoir des compensations équivalentes à leur contribution. Les membres de la CPAT proposent donc un accroissement de l'équité sur le retour des redevances, afin que les communautés concernées par l'exploitation des ressources naturelles puissent bénéficier d'un retour substantiel.

La présence de certains membres de la CPAT sur des comités de travail de l'UMQ et de la FQM concernant cet enjeu, permet à la région d'avoir une voix à l'échelle provinciale et de collaborer avec d'autres régions ressources.

Dans le dossier des redevances sur l'eau, la CPAT appuie les travaux de la Société des eaux souterraines de l'Abitibi-Témiscamingue (SESAT). Leur expertise régionale est essentielle à la saine gestion de la ressource hydrique. La CPAT a collaboré à la rédaction d'un mémoire sur les projets de règlements sur la déclaration des prélèvements d'eau et sur la redevance exigible pour l'utilisation de l'eau.

Environnement

2023 aura été marquée par les incendies de forêt et par d'autres phénomènes liés aux changements climatiques, obligeant les milieux à démontrer leur capacité d'adaptation et leur résilience. Les MRC seront d'ailleurs appelées au cours de la prochaine année à travailler à la réalisation d'un Plan Climat. La CPAT agit à titre d'instance de concertation entre les MRC sur cet enjeu.

La réforme de la collecte sélective s'est aussi avérée un dossier important pour les MRC. La CPAT a donc été un lieu d'échange privilégié pour la mise en œuvre de cette transition exigée par le gouvernement du Québec.

La CPAT collabore avec les professionnels de toutes les MRC, en particulier les aménagistes, sur différents dossiers dont les orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) et les activités agricoles. Des mémoires ont été déposés sur ces deux thématiques au cours de la dernière année.

De plus, un enjeu concernant la gestion des cours d'eau agricoles a demandé une intervention de la CPAT. Des représentations auprès de différents ministères ont été nécessaires et les démarches en lien avec ce dossier se poursuivent.



Diversification économique

L'indice de diversification économique de la région est l'un des plus faibles au Québec, plaçant la région au 14^e rang.



À titre de région ressource, l'Abitibi-Témiscamingue demande à être considérée pour ses richesses naturelles et également comme un acteur incontournable dans la transformation des matières issues de son territoire. Les membres de la CPAT demandent au gouvernement d'inclure l'Abitibi-Témiscamingue dans les phases de transformation et de production des filières économiques liées aux métaux stratégiques. Au-delà de la réduction des déplacements, l'expertise régionale pourrait être mise à contribution, nous permettant de diversifier notre économie, tout en contribuant ainsi aux efforts vers la transition énergétique.

Par son rôle de porte-parole régional, la CPAT prend position sur certaines orientations gouvernementales et assure une vigie sur les décisions qui pourraient avoir un impact sur les citoyens, ainsi que sur l'économie de notre région.

Cette année, la CPAT s'est positionnée sur certains dossiers par l'entremise de communiqués, en plus de faire connaître certaines de ces réalisations et activités de concertation.

COMMUNIQUÉS 2023

Mars

Budget 2023-2024 « Un Québec engagé » : La CPAT espère un « engagement » formel envers notre région

Extrait : Les membres de la CPAT demeurent cependant en appétit devant l'absence de mesures concrètes pour les Villes et les municipalités qui subissent également les contrecoups de l'inflation. La CPAT se range derrière les unions municipales – FQM et UMQ – qui revendiquent qu'une attention très particulière soit portée à la hausse substantielle du coût des opérations municipales dans la plupart de leurs responsabilités.

Mai

Mission politique à l'Assemblée nationale du Québec : un exercice nécessaire et bénéfique pour l'Abitibi-Témiscamingue

Extrait : L'événement a pris la forme de rencontres successives tout au long de la journée et s'est conclu par un 4@6 en compagnie de plusieurs parlementaires. Ce fut l'occasion de faire valoir le potentiel énorme de la région auprès des principales instances décisionnelles, de faire avancer des enjeux politiques et également de vendre la région pour ses atouts par la mise en valeur de produits régionaux à l'occasion du 4@6.

Le Rassemblement des élu(e)s de la CPAT fait un retour cette année dans la MRC d'Abitibi

Extrait: « Pour la Conférence des préfets, il s'agit d'une occasion exceptionnelle de faire part à nos partenaires de nos actions au cours des dernières années. Nous sommes bien conscients des défis qui nous incombent parfois dans la transmission du message concernant toutes nos réalisations, au quotidien, et nous comptons sur le Rassemblement des élus pour partager notre travail et informer les partenaires de la région concernant les dites actions », a conclu Mme Claire Bolduc, préfète de la MRC de Témiscamingue.

La médaille régionale de la conférence des préfets remise à Mme Suzanne Fortin et M. Philippe Barette

Extrait: Afin de témoigner du rayonnement du travail accompli au fil des ans par les récipiendaires, plusieurs collaborateurs ont pris la parole ou ont livré des messages pour rendre hommage à ces personnes d'exception.

Juin

Feux de forêt en Abitibi-Témiscamingue : les élu(e)s se concertent

Extrait: « Nous demandons évidemment aux instances gouvernementales et aux ministres concernés de prendre les décisions qui s'imposent dans de telles circonstances et nous serons en appui des municipalités de la région qui formulent des requêtes pour la santé de leur population », a dit M. Sébastien D'Astous, président de la Conférence des préfets et préfet de la MRC d'Abitibi.

Novembre

Assemblée des DG des MRC du Québec, Une délégation de l'Abitibi-Témiscamingue à Québec

Extrait: Les participants, élus et directeurs généraux, ont également eu la chance d'échanger et d'approfondir leurs connaissances sur les enjeux auxquels les gouvernements de proximité sont confrontés: plan climat, aires protégées, changements climatiques, déclaration de réciprocité, habitation, protection des territoires agricoles, collecte sélective.

**TOUS LES COMMUNIQUÉS SONT DISPONIBLES
SUR NOTRE SITE WEB : CP-AT.CA**

La médaille régionale de la conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue.

La médaille régionale de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue (CPAT) est la haute distinction honorifique décernée par la CPAT. Elle permet de rendre hommage à des hommes et des femmes qui se démarquent dans un domaine particulier contribuant au développement de notre territoire, à son rayonnement et à la qualité de vie qu'on y retrouve. La médaille régionale est attribuée annuellement à une citoyenne ou un citoyen répondant à un ou plusieurs des critères préétablis. Un comité de jury, formé par un représentant de chacune des MRC, a la difficile tâche, chaque année, de désigner un lauréat parmi les candidatures en provenance de chacune des MRC.

La médaille est l'œuvre d'une artiste de la région, la joaillière Caroline Arbour, fondatrice de SCRARO.

En 2023, ce sont deux médailles qui ont été remises, la pandémie ayant obligé le report du Rassemblement de 2022.

Madame Suzanne Fortin s'est vu remettre la distinction 2022, pour son implication au sein de plusieurs organisations, notamment pour le Tour de l'Abitibi.

« *Madame Fortin a su rallier nos territoires pour que la population puisse continuer de compter sur un événement qui attire le regard des gens tout autour de la planète. Elle est une réelle passionnée qui a donné son temps pour notre région et il est important de prendre le temps de reconnaître ce travail régionalement* » a dit M. Martin Ferron, préfet de la MRC de La Vallée-de-l'Or.

Pour 2023, c'est **monsieur Philippe Barrette** qui a accepté la récompense. Connu pour son implication dans le monde politique à titre de maire et de préfet, il a aussi contribué à l'avancement de dossiers régionaux.

« *Philippe Barrette a définitivement laissé sa marque sur un pan important de l'histoire de notre région. On dit souvent que le Témiscamingue est éloigné à l'intérieur d'une région « éloignée » et M. Barrette a grandement contribué à rapprocher son secteur des intérêts de la région dans son ensemble. Il est une personne d'exception qui mérite amplement la reconnaissance que nous lui portons aujourd'hui et je me considère choyée d'avoir eu la chance de collaborer à maintes reprises avec lui* » a déclaré Claire Bolduc, préfète de la MRC de Témiscamingue.



ngue

BÂTIR SES RÊVES

LES PIEDS
SUR TERRE



Monsieur Philippe Barrette
2023



Madame Suzanne Fortin
2022

Disposant de l'expertise et des compétences détenues par les MRC, ainsi que de celles des organismes régionaux, la CPAT fait valoir les enjeux de l'Abitibi-Témiscamingue. Dans une volonté de voir se concrétiser certains leviers décisionnels, il importe de documenter les spécificités propres à la région afin d'avoir une voix au sein des ministères. En 2023, ce sont trois mémoires qui ont été déposés en collaboration avec les MRC et un avec la SESAT :

Mai 2023 : Mémoire sur les projets de règlements modifiant le Règlement sur la déclaration des prélèvements d'eau et le Règlement sur la redevance exigible pour l'utilisation de l'eau

Août 2023 : Réflexions dans le cadre de la consultation nationale sur le territoire et les activités agricoles

Août 2023: Mémoire dans le cadre de la consultation nationale sur les orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT)

Le rôle d'influence des membres de la CPAT se traduit surtout à travers les différentes opportunités d'aborder les problématiques de la région et dans la capacité de soumettre nos solutions à ces enjeux. La contribution et l'expertise des directions régionales et des organismes régionaux sont indéniables dans l'avancement des dossiers prioritaires. Ce rôle de porte-parole régional serait impossible sans leur collaboration.

En réponse à l'absence d'un ministre régional sur le territoire, une myriade de ministres sont venus prendre le pouls de la région. À chacune de ces visites, les membres de la CPAT étaient présents, toujours avec l'objectif de faire avancer les enjeux politiques régionaux. Plusieurs suivis de dossiers sont également en cours avec le personnel des différents cabinets.

1^{er} mars 2023 Rencontre avec madame Caroline Proulx, ministre du Tourisme ;

6 mars 2023 Rencontre avec madame Christine Fréchette, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, dans le cadre de sa consultation provinciale ;

8 mars 2023 Rencontre avec madame Kateri Champagne- Jourdain, ministre de l'Emploi ;

12 avril 2023 Rencontre avec madame Geneviève Guilbault, ministre des Transports de la Mobilité durable et avec monsieur Mathieu Lacombe, ministre responsable de l'Abitibi-Témiscamingue ;

13 avril 2023 Rencontre avec madame Chantal Rouleau, ministre de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire ;

17 mai 2023 Rencontre avec madame Maité Blanchette-Vézina, ministre des Ressources Naturelles, et des Forêts ;

6 juin 2023 Rencontre avec monsieur François Bonnardel, ministre de la Sécurité publique ;

5 juillet 2023 Rencontre avec monsieur Christopher Skeete, ministre délégué à l'Économie et madame Caroline Proulx, ministre du Tourisme ;

17 août 2023 Rencontre avec monsieur André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ;

12 octobre 2023 Rencontre avec madame Christine Fréchette, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.



Mission Québec

En écho à l'invitation du ministre régional, M. Mathieu Lacombe, les membres de la CPAT et d'autres organismes de la région se sont déplacés à l'Assemblée nationale, le 9 mai dernier. La délégation était, entre autres, composée des Chambres de commerce, de la Société de développement du Témiscamingue, de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et d'Attractivité Abitibi-Témiscamingue

Huit cabinets ministériels ont accepté d'aborder les principaux enjeux de l'Abitibi-Témiscamingue avec la délégation. La Mission s'est conclue par un 4^e avec plusieurs parlementaires, où des produits régionaux ont été mis en valeur.



Liste des ministres et cabinets rencontré(e)s :

Mme France-Élaine Duranceau, ministre de l'Habitation ;

Mme Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales ;

M. Simon Jolin-Barrette, ministre de la Justice ;

M. Ian Lafrenière, ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuits ;

M. Mathieu Lacombe, ministre de la Culture et des Communications, ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région de l'Outaouais ;

Cabinet du ministre de l'Environnement ;

Cabinet du ministre du Travail ;

Cabinet du ministre délégué à l'Économie.

Représentation à l'échelle du Québec

Afin de s'assurer que les intérêts régionaux soient honorés, il est indispensable d'être à l'affût des nouvelles politiques et orientations gouvernementales ainsi que des impacts possibles sur la région. Voilà pourquoi les membres de la CPAT participent activement aux conseils d'administration de la Fédération québécoise des municipalités et de l'Union des municipalités du Québec.

En plus de représenter fièrement la région, les membres de la CPAT prennent part aux grands débats du monde municipal. À titre d'exemple, mentionnons les négociations du dernier Pacte fiscal venant définir les leviers financiers accordés aux municipalités. Notre présence sur ces conseils d'administration nous donne accès à un réseau de contacts unique, à des pôles d'expertises privilégiés.

Sébastien D'Astous

Membre du conseil d'administration de l'UMQ
Membre du caucus d'affinité des cités régionales (UMQ)
Membre de la Commission sur le développement économique (UMQ)
Membre de la Commission de la sécurité publique (UMQ)
Comité politique et technique – Membre du Comité Transport aérien (UMQ)

Jaclin Bégin

Administrateur au conseil d'administration de la FQM
Administrateur au conseil d'administration de FQM Services
Administrateur au conseil d'administration de Gestion FQM
Membre du Regroupement des communautés forestières
Membre de la Commission permanente de l'Économie, Main-d'œuvre, Immigration et Fiscalité (FQM)
Membre de la FQM Assurance au Comité d'assurance et de prévention des sinistres

Claire Bolduc

Membre du conseil d'administration de la FQM
Membre du comité exécutif de la FQM
Présidente de la Commission Permanente sur le Développement social et communautaire, la culture et la démocratie (FQM)

Diane Dallaire

Membre du comité exécutif de l'UMQ
Membre du conseil d'administration de l'UMQ
Membre du comité transport aérien régional de l'UMQ
Membre du comité développement économique UMQ et de la Commission permanente du territoire de la FQM

Martin Ferron

Membre du sous comité sur l'acceptabilité sociale dans le domaine minier (UMQ)
Membre du caucus des municipalités de centralité (UMQ)



L'année 2023 a permis de consolider les mécanismes et outils de concertation régionale à la Conférence des préfets. En effet, plusieurs projets ont pu être déployés durant la dernière année. Deux ententes sectorielles, deux appels de projets ciblés ainsi que de nombreux chantiers régionaux ont pu être menés en collaboration avec de nombreux partenaires. Ces différents projets ont donc permis de rassembler les cinq MRC, ainsi que les partenaires autour d'enjeux communs et ainsi mettre de l'avant des solutions communes.

Fonds Régions et ruralité (FRR) volet 1

Le volet 1 du FRR constitue un levier significatif [approximativement 2 M\$ annuellement] pour soutenir la réalisation de projets mobilisateurs qui auront un impact sur le territoire. Sous la coordination du ministère des Affaires municipales, avec la collaboration du ministre responsable de la région, ou de son représentant, ainsi que de cinq membres de la société civile, le comité de sélection, également composé des cinq préfets permet de partager une vision et de travailler ensemble afin d'établir les actions et projets à privilégier à plus court terme afin de travailler sur les priorités de la région. L'année 2024 marquera la dernière année de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires qui définit les priorités régionales auxquelles doivent se coller les projets financés par le FRR volet 1. Une démarche de renouvellement de cette stratégie sera déployée en 2024 afin d'identifier de nouvelles priorités régionales.



Les priorités régionales

1. Favoriser et soutenir la desserte en Internet haute vitesse et la téléphonie cellulaire sur l'ensemble du territoire de la région.
2. Accroître le niveau de qualification et de diplomation tout en développant une culture de formation, d'apprentissage et de perfectionnement en continu.
3. Renforcer l'attractivité de l'Abitibi-Témiscamingue pour favoriser l'établissement et la rétention de nouveaux arrivants.
4. Favoriser une cohabitation harmonieuse et un dialogue social inclusif avec les Premières Nations.
5. Consolider et diversifier les filières agricole, forestière, minières, touristiques et d'avenir au sein de l'économie régionale.
6. Agir pour offrir des conditions de vie favorables et des milieux de vie stimulants et sécuritaires afin d'améliorer le développement global, la santé, le bien-être de la population.
7. Assurer la mobilité durable, efficiente et efficace des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, ainsi que les liens avec les régions limitrophes et les grands centres.

Projets réalisés

Les appels de projets généraux se sont poursuivis et ont permis le financement de projets à l'échelle régionale. Les projets financés par le FRR volet 1 en 2023 :

- **Avant-projet de pavillon technologique** - Centre de formation professionnelle Val-d'Or ;
 - **Forum sur la mobilité durable en Abitibi-Témiscamingue** - Conseil régional en environnement de l'Abitibi-Témiscamingue.
-

Entente sectorielle de développement et appel de projets ciblés

À titre de mandataire du Fond régions et ruralité Volet 1 – Soutien au rayonnement des régions, la Conférence des Préfets de l'Abitibi-Témiscamingue peut mettre en place des comités de projets stratégiques (CPS) afin de favoriser l'atteinte des objectifs en lien avec les priorités régionales. Les comités de projets stratégiques sont des comités qui visent la concertation régionale sur divers enjeux jugés prioritaires. Ils sont composés d'un(e) représentant(e) par MRC et peuvent s'adjoindre de partenaires clés. Ils travaillent en amont des projets et font des recommandations à la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue pour la mise en place de solutions. La Conférence des préfets a donc le rôle de présider ces comités et, en collaboration avec ceux-ci, d'en établir le mandat.

Les outils disponibles dans le FRR-1 – appels de projets généraux, appels de projets ciblés, ententes sectorielles de développement – sont tous à la disposition des CPS pour concrétiser des solutions visant les priorités régionales.

Au cours de l'année 2023 ce sont trois ententes sectorielles qui ont pu entamer ou poursuivre leurs travaux grâce au déploiement des mécanismes ci-haut cités. Deux appels de projets ciblés ont également pu être concrétisés.

Ententes sectorielles de développement en matière de concertation régionale

Dans l'optique de remplir adéquatement la mission en deux volets – politique et développement régional – de la CPAT, les membres ont adopté, en mars 2022, un projet d'entente sectorielle de développement (ESD) en matière de concertation régionale. La volonté de vouloir exploiter à leur plein potentiel les fonds régionaux disponibles et le souhait d'accroître les mécanismes de concertation entre les MRC et/ou d'autres partenaires sont à la base de ce projet d'ESD.

L'année 2023 a donc permis la poursuite de cette entente avec l'arrivée en fin d'année 2022 d'une coordonnatrice en développement régional qui a pu prendre ses marques au cours de la dernière année. Le déploiement de cette entente aura permis en 2023, entre autres, à la Conférence des préfets de signer deux nouvelles ententes sectorielles ainsi que le déploiement de deux appels de projets ciblés. Ces différents projets sont issus de la collaboration entre différents partenaires et ministères avec le monde municipal.



Entente sectorielle de développement visant la mise en œuvre d'une stratégie régionale et territoriale d'attraction et d'établissement durable des personnes en Abitibi-Témiscamingue 2023-2027

Signée en mars 2023, les travaux de cette entente ont été amorcés au cours de l'année. Cette entente a pour objectif général de mettre sur pied une stratégie assurant la convergence, la cohérence et la complémentarité des initiatives et des actions des différents partenaires. Tant pour colliger et diffuser de l'information, que pour mettre en œuvre des projets ponctuels, innovants et concertés répondant aux enjeux à court et à moyen terme liés à l'attraction, l'accompagnement et l'enracinement de nouveaux témiscabitiens. Ultimement cette entente a pour but d'améliorer le bilan migratoire régional et de soutenir les initiatives pour favoriser l'attraction et l'établissement durable des personnes. Coordonnés par Attractivité Abitibi-Témiscamingue, les travaux d'élaboration d'un plan d'action régional se poursuivent avec l'apport de nombreux partenaires à l'échelle de la région.

Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue 2022-2025



Également signée en mars 2023, les travaux concernant cette entente ont pu cheminer en 2023. Plus spécifiquement cette entente vise à :

- Identifier les enjeux communs des PDZA (pour la réalisation de projets avec une portée régionale) menant à l'identification et la mise en œuvre de projets mobilisateurs prioritaires ;
- Soutenir localement les projets ciblés dans les PDZA ;
- Développer la production animale et soutenir davantage la mise en marché de la viande ;
- Identifier les enjeux liés à la gestion de la main-d'œuvre, au rehaussement de compétences dans un contexte d'innovation ;
- Soutenir le développement de la filière des grandes cultures biologiques de l'URDAAT.



Les partenaires sont donc à l'œuvre pour mener à bien ces objectifs. Un protocole d'entente a d'ailleurs été signé avec l'URDAAT afin qu'il bénéficie de sommes prévues pour leurs travaux de recherches portant sur les grandes cultures biologiques. Des protocoles d'ententes ont aussi été signés avec les MRC afin de contribuer au déploiement de leur PDZA respectif. De grandes priorités ont été identifiées concernant les autres objectifs de l'entente. Des actions seront déployées dans les prochains mois.

Appels de projets ciblés

La Ruche

C'est à la suite d'une présentation du projet dans les MRC qu'une volonté commune de voir s'installer cet organisme en Abitibi-Témiscamingue s'est manifestée. C'est donc au printemps 2023 que fut adopté par le comité de sélection FRR volet 1 un appel de projet ciblé visant l'implantation de La Ruche en Abitibi-Témiscamingue. Ce projet avait pour objectif de stimuler l'émergence de nouveaux projets en Abitibi-Témiscamingue, en offrant aux promoteurs et aux entrepreneurs un accès à un service d'accompagnement professionnel et à un réseau de partenariats. La Ruche vient faciliter la mise sur pied de leur campagne de financement participatif, en complémentarité avec les services en développement économique déjà en place sur les territoires. Le lancement officiel de l'organisme a d'ailleurs eu lieu en octobre 2023, il a su faire ses marques et mener à terme plusieurs campagnes de sociofinancement de promoteurs de la région.

Accompagnement aux MRC concernant l'expertise en lien avec la gestion des eaux souterraines en Abitibi-Témiscamingue

C'est dans le but d'offrir aux équipes des MRC de la région un accompagnement et une expertise concernant la gestion de l'eau souterraine sur le territoire, via la Société des eaux souterraines de l'Abitibi-Témiscamingue, que cet appel de projet ciblé fut conclu au printemps 2023. Ce projet important dans un contexte de changements climatiques marque une volonté des MRC de travailler l'aménagement du territoire dans une optique de préservation et de saine gestion de la ressource hydrique.



Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS)

Le Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 (PAGIEPS) « Poursuivre les Alliances pour la solidarité » qui devait se terminer en mars 2023 a été prolongé d'une année afin de laisser à la Ministre de la solidarité sociale le temps de consulter le milieu avant la potentielle reconduction du Fonds.

En Abitibi-Témiscamingue, le mandat de mise en œuvre régionale du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) a été confié à la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue (CPAT). La MRC de La Vallée-de-l'Or est fiduciaire de l'entente. Dans la région, la Conférence des préfets a choisi de miser sur les organismes présents dans les cinq territoires afin de procéder à l'évaluation des demandes en fonction des besoins spécifiques à chacun. Les projets se sont donc poursuivis dans chacun des territoires durant la dernière année.

Comité régional FQIS

Le comité régional de lutte contre la pauvreté en Abitibi-Témiscamingue s'est rencontré à trois reprises au cours de l'année 2023. Ces rencontres ont permis d'assurer une cohésion et une gestion efficace du Fonds dans le déploiement des projets dans les différentes MRC. Ce comité a aussi pour tâche d'administrer l'enveloppe régionale du FQIS réservée pour des projets touchant tous les territoires. Le comité a donc pu s'assurer de mener à terme les projets reliés aux priorités qu'il avait initialement déterminées.

Priorité 1 : Logement social et abordable

Un mandat de recherche a été donné à M. Stéphane Grenier, professeur en travail social à l'UQAT. Ce mandat vise à situer l'enjeu de façon contemporaine et à outiller les acteurs concernés vers des pistes de solution. Cette étude a été déposée à la fin de l'année 2023. Elle constitue une banque intéressante de données permettant de broser le portrait de la situation du logement en Abitibi-Témiscamingue.

Priorité 2 : Transport collectif et adapté

Dans le but de bien cerner les besoins et surtout d'identifier des solutions, la firme Vecteur 5 a été mandatée, via le FQIS, à la fin de l'année 2022. Les membres souhaitaient être accompagnés afin de se munir d'une analyse régionale permettant de centraliser l'information, de se doter d'une vision globale et de travailler ensemble les réels enjeux au niveau du transport de la région. La démarche vise à :

- Développer une vision et un vocabulaire communs au sujet de la mobilité ;
- Amorcer la collaboration autour de projets communs ;
- Identifier des actions qui permettront de soutenir les MRC et les organismes dans la planification de transport répondant aux besoins de la population ;
- Identifier des porteurs de dossier.

Un comité de travail regroupant une vingtaine d'acteurs ayant une expertise reliée à ce dossier et en provenance de tous les territoires de MRC a donc tenu trois rencontres en 2023 afin de participer à la conception d'un plan d'action régional. Ce plan sera proposé en début d'année 2024.

Projets récits de vie

Dans un troisième temps, le comité régional a consenti à un projet régional relatif à l'analyse qualitative de la pauvreté dans la région. C'est la Chaire de recherche Desjardins en développement des petites collectivités qui était responsable de ce mandat. Ce projet a donc été conclu et déposé au printemps 2023, par Mmes Paquin et Castro et M. Asselin. Les « Récits de vie », réalisés sur chaque territoire, permettent de donner une vision différente de la pauvreté et de l'exclusion sociale qui va au-delà des chiffres. Cette démarche vise également à consulter plus directement les personnes en situation de pauvreté en lien avec leurs besoins réels.

Rassemblement des élus 2023

Le Rassemblement des élu(e)s de l'Abitibi-Témiscamingue est l'occasion de réunir maires, préfets, députés, chefs de communautés et conseillers municipaux afin de discuter des enjeux régionaux et de prendre connaissance des actualités et des orientations au niveau des politiques publiques.

2023 marquait le retour du Rassemblement des élus. La première édition s'était tenue en 2019 à Rouyn-Noranda et avait connu un vif succès. Après trois années marquées par la pandémie, c'est dans la MRC d'Abitibi que s'est tenu l'événement de cette année. Un ajout important a été fait à la programmation avec la tenue du souper de la présidence, le jeudi 25 mai 2023, à l'Hôtel des Eskers d'Amos. Un cocktail était alors offert par la MRC d'Abitibi, avant le service d'un souper au cours duquel une conférence de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante a été présentée, par M. Francis Bérubé. Le vendredi 26 mai 2023 s'est tenue la journée officielle du Rassemblement des élus. Plus de 150 personnes se sont rassemblées à Landrienne, afin de participer à une série de présentations et de conférences liées au développement régional et au monde municipal. C'est aussi lors de cet événement que furent remises les médailles régionales. L'édition 2024 de l'événement aura lieu dans la MRC d'Abitibi-Ouest.



PROGRAMMATION

Jeudi 25 mai

Hôtel des Eskers, Amos

17H

18H À 20H

Vendredi 26 mai

Salle l'Artiste, Église St-Barnabé, Landrienne

9H

9H30

9H45

10H50

11H30

12H00

13H15

13H40

15H00

15H35

16H00

16H30 À 18H

Coquetel offert par **MRC ABITIBI**

Souper de la présidence

Conférence Fédération canadienne de l'entreprise indépendante

- M. Francis Bérubé, directeur des affaires provinciales pour le Québec à la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI)

Accueil des participants

Mot de bienvenu et allocutions

Le fardeau fiscal sur les municipalités et les limites de la taxation

- Simon Savard, conseiller aux politiques et responsable des dossiers de finance, fiscalité et infrastructures à l'Union des municipalités du Québec (UMQ)

Le monde municipal, catalyseur du développement régional

- Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue

Annonce du ministère des Affaires municipales

Dîner

Les partenariats avec les premières nations

- Première nation de Kebaowek et MRC Témiscamingue
- Secrétariat aux alliances économiques nations crie Abitibi-Témiscamingue

Les redevances sur les ressources naturelles, un outil de développement régional ? Le cas de la ressource hydrique

- Olivier Pitre, Directeur SESAT
- Sébastien D'Astous et Martin Ferron, Conférence des préfets

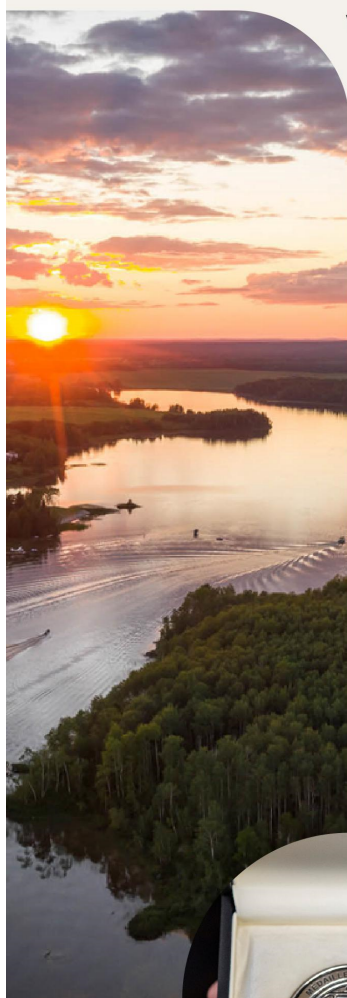
Le Fonds régions ruralités volet 1 Soutien au rayonnement des régions, sa place dans l'écosystème régional

- Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue
- Ministère des affaires municipales

Annonce du ministère des Affaires municipales

Remise de la médaille régionale

Coquetel - réseautage



Crédit photo : Mathieu Dupuis



L'été 2023 aura été marquante dans l'histoire de notre jeune région. Plus de 126 110 hectares de forêts ont été ravagés par des incendies d'une intensité indicible. Entre le 1^{er} juin et la fin du mois août, la population toute entière fut sur le qui-vive.

Des communautés, des villes et villages furent menacés par les flammes, par le risque imminent d'évacuation, des routes et chemins forestiers ont dû être fermés. L'industrie forestière, touristique, des commerces et industries ont été mises à mal.



Rapidement, la Conférence des préfets a voulu mettre en place une cellule de crise entre les élus des territoires, les directions régionales, le gouvernement provincial et fédéral. Par la création de points de chute et la concertation, il a été possible de rendre la coordination et la cohérence des actions sur le terrain plus fluides.

« La situation est loin d'être évidente pour nos gens et je veux qu'ils sachent que nous sommes là pour eux. J'ai évidemment une pensée pour celles et ceux qui doivent évacuer leur domicile et qui son inquiets, mais je pense également aux pompiers forestiers qui combattent les flammes avec une grande détermination pour que les choses puissent rentrer dans l'ordre », a dit M. Sébastien D'Astous, président de la Conférence des préfets et préfet de la MRC d'Abitibi.

Les impacts socioéconomiques d'une telle tragédie sont difficilement mesurables ou récupérables pour les communautés touchées. La Conférence des préfets supporte les MRC dans leurs efforts de revalorisation économique.

Une telle situation, bien que catastrophique, a mis de l'avant la résilience et l'esprit de solidarité propres à notre région. Nous tenons à souligner le travail et le dévouement de nos élus, des membres des équipes des MRC, des pompiers, de la sécurité civile et des bénévoles qui ont contribué à rendre ce drame un peu plus humain.

« Le moment marquant de l'année chez nous, ce sont les feux de forêt, qui nous ont placés dans une situation à laquelle on n'avait jamais été confrontés, a-t-il souligné. Avec toute la solidarité et l'entraide que cette situation a entraînée, on a pu voir à quel point on est tissés serrés en Abitibi-Ouest ».

Monsieur Jaclin Bégin, préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest.

« Les feux de forêt qui se développent à proximité des communautés demandent une coordination sans faille et c'est dans cette optique que nous travaillons à l'échelle municipale toujours en collaboration avec les partenaires. Les liens entre les municipalités sont nécessaires et l'information doit transiger d'un palier à l'autre efficacement pour se rendre à nos populations ».

Monsieur Martin Ferron, préfet de la MRC de La Vallée-de-l'Or



LES ADMINISTRATEURS

M. SÉBASTIEN D'ASTOUS

PRÉSIDENT
Préfet de la MRC d'Abitibi
Maire d'Amos

M. JACLIN BÉGIN

VICE-PRÉSIDENT
Préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest
Maire de Sainte-Germaine-Boulé

MME DIANE DALLAIRE

ADMINISTRATRICE
Préfète de la Ville/MRC de Rouyn-Noranda
Mairesse de Rouyn-Noranda

M. MARTIN FERRON

ADMINISTRATEUR
Préfet de la MRC de La Vallée-de-l'Or
Maire de Malartic

MME CLAIRE BOLDUC

ADMINISTRATRICE
Préfète élue de la MRC de Témiscamingue



DIRECTIIONS GÉNÉRALES DES MRC

MME CHRISTINE MEUNIER

MEMBRE CONSULTANT
Directrice générale de la MRC d'Abitibi

M. NORMAND LAGRANGE

MEMBRE CONSULTANT
Directeur général de la MRC d'Abitibi-Ouest

M. FRANÇOIS CHEVALIER

MEMBRE CONSULTANT
Directeur général de la Ville/MRC de Rouyn-Noranda

M. CHRISTIAN RIOPEL

MEMBRE CONSULTANT
Directeur général de la MRC de La Vallée-de-l'Or

MME LYNNE GIRONNE

MEMBRE CONSULTANT
Directrice générale de la MRC de Témiscamingue



Bienvenue à Mme Céline Brindamour qui prendra le relais de M. Ferron à la préfecture de la MRC de La Vallée-de-l'Or pour les deux années à venir.



Merci à M. Xavier Roy qui aura occupé le poste de direction de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue durant presque trois ans. Il quitte la CPAT afin d'aller relever de nouveaux défis. Bon succès !

PERSONNEL MANÈGE

MME DOMINIQUE PARENT MANSEAU

DIRECTRICE

MME FRÉDÉRIK BÉDARD

COORDONNATRICE EN DÉVELOPPEMENT
RÉGIONAL

MME ODETTE FRANCOEUR

TECHNICIENNE EN BUREAUTIQUE



Diffuser

Reconnaître

Influencer

Documenter

Concerter



**CONFÉRENCE DES PRÉFETS
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

**703, rue Royale
Malartic (Québec) J0Y 1Z0**

819-710-2728
